

CHARTRE DU PARENT CORRESPONDANT

Collège-Lycée Saint Joseph de Bruz
APEL Saint Joseph BRUZ



**Être parent correspondant, c'est être
le représentant des parents de la classe**

Je suis à l'écoute des familles que je représente

- Je suis identifié par l'ensemble des parents via un message Ecole Directe envoyé par le collège vers tous les parents.

J'assure la liaison entre les parents d'élèves et l'équipe pédagogique et éducative

- Je connais l'établissement, je m'informe de son projet éducatif et je suis en accord avec le caractère propre de l'enseignement catholique.

Je suis le correspondant de l'Apel dans ma classe

- J'ai la responsabilité de réaliser les tâches proposées par la commission parents correspondants de l'Apel sur l'ensemble de l'année scolaire.

MES TACHES

Je suis partenaire de l'APEL, de l'équipe pédagogique et plus particulièrement du professeur principal.

Je préviens l'APEL de ma présence ou absence au conseil de classe.

J'assiste aux différents conseils de classe de l'année qui peuvent commencer dès 17h20.

Avant le conseil :

- Je suis à l'écoute des familles et recueille leurs observations au travers des questionnaires.
- J'envoie la synthèse des questionnaires au professeur principal au plus tard la veille du conseil de classe et le rencontre avant le conseil pour lui faire part des observations éventuelles. Je transmets au professeur principal toutes les observations des parents sans faire de sélection personnelle.
- J'encourage les familles à échanger directement avec les professeurs concernés quand il s'agit d'un problème entre un élève et son professeur.
- Si nécessaire, je contacte l'APEL et la direction de l'établissement pour les problèmes particuliers ou individuels remontés par les parents et j'informe les parents des réponses apportées.

Pendant le conseil :

- J'ai un rôle consultatif. Dans l'intérêt de chaque élève et au nom de tous les parents, je suis un interlocuteur attentif.
- Je soumetts au conseil de classe les questions, remarques ou suggestions émanant des parents d'élèves.
- Je prends toutes les notes nécessaires à la bonne rédaction du compte rendu.
- Les notes seront d'ordre général sur la classe et non sur l'étude individuelle de chaque élève.
- Je sors de la salle, pour des raisons d'équité, lorsque l'on parle de mon enfant.

Après le conseil :

- Sous deux jours maximum après le conseil, je rédige un compte-rendu global que je transmets via Ecole Directe au directeur adjoint concerné. Le compte-rendu sera envoyé avec les bulletins.
- Je tiens compte dans mon compte-rendu des réponses apportées par l'équipe pédagogique, ainsi que des actions entreprises et des informations de l'APEL.
- Je peux contribuer à la vie de la classe ou de l'établissement (repas, sorties, animations lors de temps forts, fête du collège, débats, ...)

CONSEILS AVISES

Je vois la classe dans sa globalité, pas au travers de mon enfant.

- J'agis et je prends des initiatives en lien avec l'Apel et l'équipe pédagogique, jamais seul.
- J'informe l'APEL de mes actions dans la classe.
- Je suis objectif, je représente les parents.
- Je respecte les méthodes pédagogiques des professeurs.
- J'ai une attitude positive et toujours constructive.
- Je facilite et j'encourage le dialogue entre parents et professeurs.
- Je ne distribue pas de questionnaires spécifiques non validés par l'APEL.
- J'ai un devoir de réserve concernant les remarques exprimées dans les questionnaires et les délibérations des conseils de classe.

IMPORTANT

Nous vous informons que les responsables de la commission des « parents correspondants » sont des parents bénévoles et ne peuvent prendre contact avec chacun d'entre vous. Cependant, ils restent à votre écoute pendant votre mission. Si vous souhaitez les contacter vous pouvez soit :

- déposer un courrier à leur intention à l'accueil du Collège ou du Lycée
- contacter la commission par e-mail : apelbruzcpc@hotmail.com